

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 septembre 2012

1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2012

Secrétaire de séance : Dominique BERTIN

Observations : néant

2) Compte rendu des commissions

a. Bâtiments

- Réparation toiture du bâtiment de la Poste / supérette : la décision du conseil de réparer uniquement les dalles endommagées n'a pas pu être exécutée puisque l'état très médiocre de la toiture nous a obligé à reprendre l'intégralité.
- Travaux de la mairie : délai d'exécution prolongé dû à des jours d'intempéries, une semaine de plus pour les derniers travaux est également nécessaire : réception des travaux le 12 octobre 2012. Déménagement prévu le 22 octobre. En cours : Pose de l'escalier de secours dans la tour, mobilier de bureau, porte automatique posée fin du mois.

Inauguration à prévoir : le maire proposerait plutôt au printemps prochain pour profiter des parterres fleuris. Les citoyens pourront bien-sûr voir l'intérieur avant l'inauguration. Prévenir la population dans le prochain CHIC.

Cependant, les gens attendent avec impatience la découverte de ce nouveau lieu. Plus tôt serait peut-être mieux ? Après en avoir délibéré, le conseil opte pour une inauguration le vendredi 9 novembre à 15 h 00 et le samedi 10 novembre serait organisée une porte ouverte à laquelle toute la population serait invitée.

- Salle des fêtes : un devis pour le nettoyage de la verrière en est cours ainsi que pour le dépannage de la chambre froide voire son remplacement si nécessaire.
- Stade municipal : horloge de l'arrosage réglée pour un fonctionnement nocturne.

b. Jeunesse

- Restaurant scolaire : la rentrée s'est effectuée avec 175 rationnaires. Les effectifs dans les écoles sont légèrement en baisse, mais des entrées sont prévues en cours d'année.

2 enfants bénéficient de repas particuliers en raison d'allergies et une demande d'une famille pour laquelle les 2 enfants ne mangent pas de porc pour des raisons personnelles a été reçue. Pour ce dernier cas, après avoir pris l'attache de l'association des maires pour connaître la réglementation en la matière, il n'est pas prévu de plat de substitution. En effet, la réglementation ne l'oblige pas en dehors des cas pour raison médicale.

Mme MERCERON précise que Mme VIGNOLA qui devait commencer son CAE le 1^{er} septembre ne commencera finalement que le 1^{er} octobre sur ordre de Pole Emploi (faute de financement). Des stagiaires ont pallié à cette absence la semaine de la rentrée.

Une demande de l'équipe enseignante de l'école Henri Dès a été reçue en mairie pour l'inscription des enfants de moins de 3 ans à la cantine. La réponse ayant déjà été donnée par la commission, seuls les enfants allant à l'école toute la journée sont acceptés dans le mois de leurs 3 ans, le maire a donc confirmé cette décision.

- Conseil des jeunes : il se réunira prochainement pour organiser les élections 2012.
- Centre de Loisirs d'été : l'association Familles Rurales est satisfaite de la fréquentation. Un bilan devrait être adressé prochainement à la mairie pour le versement de la subvention. Pour l'année prochaine, envisager un autre mode de restauration (peut-être au restaurant scolaire).
- Achat de matériel : une visite a été organisée pour voir des fours dans d'autres collectivités. Le budget à consacrer peut s'élever entre 8 et 12.000 € selon les options. Devis en cours. Il sera vraisemblablement nécessaire d'augmenter la puissance électrique (32 A). Rappel, cette dépense a été prévue lors du vote du budget 2012.

c. Voirie

- Rond Point provisoire rue du commerce : marquage à revoir, les panneaux sont en place mais ne suffisent pas. Il faut ajouter un panneau « carrefour modifié » et un marquage au sol provisoire. La commission voirie reverra la circulation et peut-être même le déplacement du calvaire pour faciliter le passage des camions.
- Rue du vieux pont : effacement réseaux en cours l'Impasse du Moulin n'est pas prévue dans le cadre de ce programme.
- Effacement réseaux Grand'rue (chez Mr CADU) : coût pour une sur-largeur de tranchées pour passage gaines téléphone : 4000 € environ. La commune ne financera pas ces travaux qui sont sur le domaine privé.
- Demande du foot pour création d'un terrain stabilisé pour l'entraînement des jeunes le mercredi.

Mr RAMBAULT précise que les dirigeants du foot n'ont pas signalé que la commune devra aussi financer les buts (800 €) et le grillage après la réalisation de ce terrain stabilisé. La dépense doit donc être chiffrée avant toute décision. Les demandes du foot sont systématiquement acceptées (exemple les travaux du club house l'année dernière), il rappelle que les travaux d'étanchéité de la salle de gym sont reportés d'année en année et qu'il devient urgent de les réaliser. En effet, les utilisateurs de la salle doivent bâcher et débâcher à chaque séance leur matériel pour le protéger.

Mr BOUSSARD rappelle que lorsque la gym a fait une demande pour du matériel, elle s'est engagée à ne pas dépenser pendant 3 ans. Cet exemple peut être suivi aussi pour le foot.

Il faut chiffrer les travaux avant de décider, en prévoyant d'ores et déjà le grillage. Le budget 2012 est voté et cette dépense n'était pas prévue. Lors d'un prochain conseil une décision sera prise en fonction des devis et du budget restant pour l'année.

Il est vrai que la toiture du bâtiment de la gym devra être prévue lors du vote du budget 2013. Malgré tout, Mr MARY pense qu'il sera nécessaire de faire valider le projet par un bureau d'études.

- Elagage des haies : Mr ALLARD a demandé l'élagage du chemin de Val'Héry à la Brétinière pour le passage de la remorque ensilage. Ces travaux ont été réalisés à la demande expresse du riverain mais Mr RENAUDET demande au conseil quelle décision prendre pour des demandes ponctuelles dans le courant de l'année telle que celle-ci. La CUMA pourrait peut-être prévoir ces travaux à l'avance ? Sujet à aborder lors de la prochaine commission voirie.
- Aménagement du parterre devant la mairie : voir en commission pour son agrandissement éventuel.
- Maisons fleuries : remise des prix le 17 novembre à 11 h 00 au restaurant scolaire si la salle est disponible.
- Demande de la CUMA : le totem devant chez CFCA gêne la visibilité pour la sortie de l'ensileuse. A voir avec le bureau communautaire pour signaler au mieux les zones artisanales de la RN 149 (Les Loges et la Chapelle St Martin).

d. Vie associative

- 14 juillet : programme pour l'année prochaine à voir en commission
- Journées du patrimoine : félicitations à Mr BERTIN pour l'organisation de ces journées avec l'aide de quelques conseillers et bénévoles de la commune. Une vingtaine de visiteurs le samedi et une cinquantaine le dimanche. Malheureusement, il n'a pas été possible de monter au clocher par manque de lumière. Il serait peut-être intéressant de rénover cet escalier. Mme MERCERON rappelle que c'était une idée du conseil des jeunes.

Echanges intéressants avec des visiteurs qui pourront donner des informations sur la commune pendant les guerres de Vendée ou autres évènements historiques, archives paroissiales... Une commission « patrimoine et histoire » pourrait être constituée pour faire des recherches sur l'histoire de notre commune.

- Forum des associations : 18 associations participent à ce jour. Organisation en cours. Prochaine réunion le 25 septembre.
- Prochaine réunion pour TTC le 20 septembre.
- 16 novembre : réunion des présidents d'association suivi du repas avec les employés communaux et bilan du forum.

e. Informations diverses du maire

- Assureur GROUPAMA de la maison de retraite : un courrier recommandé a été adressé à la maison de retraite pour radier l'établissement en raison du nombre important de remboursement pour congés maladie ou maternité notamment. Le maire n'ayant pas apprécié la démarche, alors que la commune de Chiché a toujours été assurée à Groupama,

propose au conseil de quitter Groupama pour manifester notre grande désapprobation. La commune cotise depuis plus de 40 ans à cet assureur.

- Relations avec la trésorerie de Bressuire : les mandats ne sont pas pris en charge assez rapidement (+ de 3 semaines de délai) et des relances d'entreprises arrivent à la mairie avec des agios. Un courrier a été adressé en ce sens à la Mme la Trésorière. Une réduction de personnel semble à l'origine des retards de prise en charge des mandats.
- Changement de notaires : Maitres ARNAUD et DELAUMONE en remplacement de Maitres GRANIER et NAUDIN, partis en retraite.
- Nouveau correspondant de la Nouvelle République : Mr Luc GUIGNARD d'Amailloux est prêt à intervenir sur Chiché pour toute manifestation. (luc.guignard@orange.fr)
- Situation du lotissement du Pinier : vente de la 18^{ème} parcelle la semaine dernière. Il reste une seule parcelle de 978 m². Doit-on continuer dans la création de nouveaux lotissements en 2013 et 2014 ? A voir lors du vote du budget 2013.
- Demande de Mr MORO pour installation de panneaux signalétiques pour son établissement. A voir en commission « voirie ».
- Demande du foot : organisation d'une randonnée moto de 50 à 60 km sur la commune en avril ou mai 2013. Fourniture d'électricité et de toilettes sèches pour le terrain de Chantegros.

Accord sur le principe mais attention à la remise en état des chemins en cas de mauvais temps. Prévoir l'empierrement annuel des chemins après cette manifestation.

- Prochaines réunions :

- 27 septembre : conseil communautaire
 - 4 octobre : CCAS
 - 6 octobre à 15 h : inauguration des journées commerciales
 - 8 octobre : remise des composteurs par le SVL à la salle des fêtes
 - 15 octobre : conseil municipal
 - 30 octobre : CCAS

f. Groupe de travail environnement - déchets

Prochaine réunion jeudi 20 septembre à 18 h 30.

3) Rond point RN 149 : consultation pour diagnostic chaussée

Une réunion réunissant tous les concessionnaires a eu lieu :

Etaient présents : DIRCO – DDT – Communauté de communes – SVL – France Telecom – Conseil Général – Gérédis et les représentants du conseil municipal.

Chacun a pu donner ses contraintes techniques.

Des recherches de financement doivent maintenant être engagées.

- La DIRCO ne prend rien en charge sauf éventuellement l'enrobé en surface.
- Le Conseil Général n'est que très peu concerné puisque les travaux ne sont pas réalisés en grande partie sur la route départementale de Clessé.
- Le SVL finance 100 % des travaux relatifs au réseau d'eau potable. Idem pour la communauté de communes pour eau usées. Le SIEDS finance en fonction du taux de vetusté de son réseau.
- La Régie du SIEDS participera en fonction de l'état de vetusté du réseaux actuel.

Présentation d'un début d'estimatif avec l'option d'un souterrain : rond point : 430.000 € et le souterrain + 250.000 €.

Avant la réalisation de ce rond-point ne devrait-on pas poser la question à la DIRCO de se prononcer par rapport à la fluidité de la circulation ? N'y aura-t-il pas certains jours un bouchon pour la traversée du bourg ?

Dans un 1^{er} temps, le conseil doit se prononcer pour ou contre le souterrain : après avoir pris connaissance des plans et du budget important, le conseil décide à l'unanimité l'abandon du passage souterrain.

Par suite, une consultation pour réaliser un diagnostic de chaussée doit être lancée. Le conseil vote pour (5 abstentions).

Mr GROLLEAU pose la question de savoir si l'on doit continuer dans ce projet en connaissant maintenant le budget de 430.000 € ? Mr le maire pense qu'il convient de connaître les subventions possibles avant d'abandonner ce projet.

4) AVENANT DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Le conseil donne tous pouvoirs à l'effet de proroger le délai d'exécution de 1 ou 2 semaines.

5) CHOIX DU PRESTATAIRE POUR ENTRETIEN DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

2 Offres de SEOLIS et ETDE ont été reçues mais sont très difficiles à comparer. Après avoir étudié les 2 offres, le maire propose de lancer une procédure adaptée avec un cahier des charges permettant une meilleure comparaison des différentes offres. Résultat lors d'un prochain conseil municipal. Le conseil accepte.

6) FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES ET FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Suite à la dernière réunion du conseil municipal les éléments permettant d'apprécier ces demandes du Conseil Général ont été envoyés à chaque conseiller, le maire propose de

participer à hauteur de 100 € par fonds par l'intermédiaire du budget du CCAS. Le conseil accepte.

7) CONTRIBUTION SYNDICALE À LA MARCHETIÈRE

Suite à une demande de certificat d'urbanisme pour une grange située dans le village de la Marchetière, la somme de 1317 € est demandée à la commune pour permettre le raccordement au réseau d'électricité de la parcelle. Après en avoir délibéré et considérant les demandes antérieures pour d'autres villages, le conseil accepte la participation de la commune.

8) BAIL DU PRESBYTERE (salle de réunion)

L'évêché propose un bail de location de la salle de réunion pour 1 € symbolique à l'année. Le conseil accepte et donne pouvoirs au maire à l'effet de signer la proposition de bail entrant en vigueur dès le 1^{er} septembre 2012.

9) ENQUETE PUBLIQUE POUR L'INSTALLATION CLASSEE DE L'EARL LES GLYCINES

Mme MOREAU étant co-gérante de l'EARL se retire provisoirement de la réunion.

Le projet consiste en la construction de 2 bâtiments de volailles situés à la Motte de 1100 m² chacun.

L'enquête se déroulera du 9 octobre au 9 novembre 2012. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie les 9,17,27, 31 octobre et le 9 novembre 2012.

Les responsables du projet prennent en charge les frais de l'enquête.

Concernant le plan d'épandage : il se situe sur les terres de l'exploitation et pour la plus grande partie, les fumiers secs de volailles seront exportés sur une plateforme de compostage agréée située au Treize-Spetiers en Vendée.

Après avoir entendu la présentation faite par le maire, le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents.

Retour de Mme MOREAU à la table du conseil.

10) PROPOSITION DE SEOLIS POUR INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

SEOLIS propose 3 bornes disposées sur la commune. Le maire précise que ce seront les clients qui paieront leur consommation avec un badge préalablement distribué par SEOLIS.

Dans la mesure où tout est gratuit pour la commune, le conseil émet un avis favorable pour 2 bornes (dans le bourg et sur l'aire de co-voiturage).

11) SITUATIONS DES LOCATIFS SUR LA COMMUNE

Le maire fait le point sur la situation des différents locatifs :

- 18 logements appartenant au CIL sont actuellement occupés.

- Logements communaux :
 - 1 logement route de clessé avec un loyer de 388 €
 - Logement du presbytère : 380 €
 - La Poste : 333 €
 - 4 logements 6 route de Parthenay : 1408 € au total (un logement est actuellement libre pour 305 €/mois)
 - Logement au dessus de la poste : 300 €
 - Supérette : 575 €
 - Logement de l'actuelle mairie provisoire : 450 €. Ce logement devra être rafraîchi pour une location en janvier 2013 au prix de 500 €.

12) INSTRUCTIONS DES DOCUMENTS D'URBANISME

Un courrier de la DDT de Bressuire nous informe qu'une nouvelle convention doit être signée par suite de la réduction des effectifs dans leur service. Ainsi, les déclarations préalables ne seront plus instruites par leurs services.

Le maire propose d'attendre la mise en place de la communauté d'agglomération et demandera à la DDT de continuer l'instruction pour l'année 2013. Le sujet a également été abordé lors d'un bureau communautaire par les communes de Boismé, Faye l'Abbesse et Courlay. La mise en place de la communauté d'agglomération prévoit la prise en charge de cette compétence en lieu et place des communes.

13) DEMANDE DE L'UCA

Dans le cadre des journées commerciales et artisanales 2012, l'UCA demande à la commune de participer financièrement à la publicité pour le forum des associations, pour un montant de 350 €. Le conseil accepte.

14) DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU PANIER DU THOUARET

Suite à la demande antérieure de mise à disposition d'un local pour la distribution de leurs produits, l'association demande la salle n° 1 de la salle des fêtes une fois par semaine. Le maire propose de rencontrer les membres de l'association pour en parler et accepte la location de 5 € proposée tout en proposant le garage situé au presbytère. Suite au prochain conseil.

15) QUESTIONS DIVERSES

- a) Présentation des rapports d'activités 2011 du SVL (collecte des déchets, eau potable et assainissement).

- b) Demande d'un local pour stockage de papiers : courrier de Mme GIRET Danièle pour une récolte de papier pour venir en aide à une famille ayant un enfant handicapé. Le conseil propose un local situé à l'arrière du presbytère.
- c) Subvention du conseil régional dans le cadre du contrat régional d'exploitation en faveur de Mme NOIRAUDEAU Anne pour un montant de 9.066 €.
- d) Courrier du Conseil Général pour la refonte des circuits transports scolaires
- e) Conseil Général propose un nouveau circuit VTT. Mr MERCERON en prendra connaissance et donnera son avis.